

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ-MOURISCOT »

PROCEDURE ADAPTEE

(Articles 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

COLLECTIVITE :

S.I.A.Z.I.M.
Mairie de Biarritz - Direction des Marchés Publics
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex
(: 05.59.41.39.69 - e-mail : marche@biarritz.fr)

OBJET DU MARCHÉ :

Le S.I.A.Z.I.M. souhaite confier les prestations de ramassage des déchets dans les zones situées à proximité des plages d'Ilbaritz, de la Milady, de la Cité de l'Océan et du Surf (espaces verts, parkings et allées), dans le cadre d'un marché de service d'insertion et de qualification professionnelle.

Le marché sera conclu avec un seul opérateur économique sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, fixant le minimum et le maximum des commandes annuelles.

Le montant annuel des commandes susceptibles d'être effectuées pendant cette durée variera dans les limites suivantes : minimum 7 000 € TTC / maximum 21 000 € TTC

L'accord-cadre est conclu pour l'année 2018 (du 01/01/18 au 31/12/18), renouvelable 3 fois pour 1 an (du 1^{er} janvier au 31 décembre), pour l'année 2019, l'année 2020 et pour l'année 2021, sous réserve d'une décision expresse du pouvoir adjudicateur en ce sens.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Direction des Marchés Publics de la Ville de Biarritz.
Le dossier peut également être téléchargé à l'adresse suivante :
<http://www.eadministration64.fr>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

Service des Jardins - ☎ : 05.59.41.54.30

REMISE DES OFFRES :

A la Direction des Marchés Publics de la Ville de Biarritz, avant le **24 novembre 2017 à 16 h 00**, sous enveloppe cachetée portant la mention "Offre pour : S.I.A.Z.I.M. - Prestations d'insertion - Ramassage de déchets aux abords des plages Ilbarritz, Milady et COS - Ne pas ouvrir"
ou déposées sur le site : <http://www.eadministration64.fr>